



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

BR/ts

P.V. REGL 06

Commission du Règlement

Procès-verbal de la réunion du 03 mars 2023

Ordre du jour :

- 8166 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à l'Ombudsman et au Conseil national de la justice
- Désignation d'un rapporteur
- Examen et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. André Bauler, M. Gilles Baum, Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, M. Mars Di Bartolomeo, M. Léon Gloden, Mme Martine Hansen, Mme Josée Lorsché, Mme Octavie Modert, M. Roy Reding, M. Marc Spautz, Mme Jessie Thill
M. Charles Margue remplaçant Mme Stéphanie Empain

M. Max Agnes, Administration parlementaire
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
Mme Clémence Janssen-Bennynck, Administration parlementaire
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint
Mme Danielle Wolter, Administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain
Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général

*

Présidence : M. Roy Reding, Président de la Commission

*

8166 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à l'Ombudsman et au Conseil national de la justice

Sur proposition de M. le Président de la commission, M. Charel Margue est désigné comme rapporteur de la présente proposition de modification.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

La commission propose pour la séance publique une présentation du rapport sans débat.

Luxembourg, le 03 mars 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact